

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Le Cabinet

GENERA RESSOURCES HUMAINES
30, rue Paul Henri SPAAK – 26000 Valence
Tél. 04 75 81 08 47 / Email : contact@genera-rh.com

■ Horaire

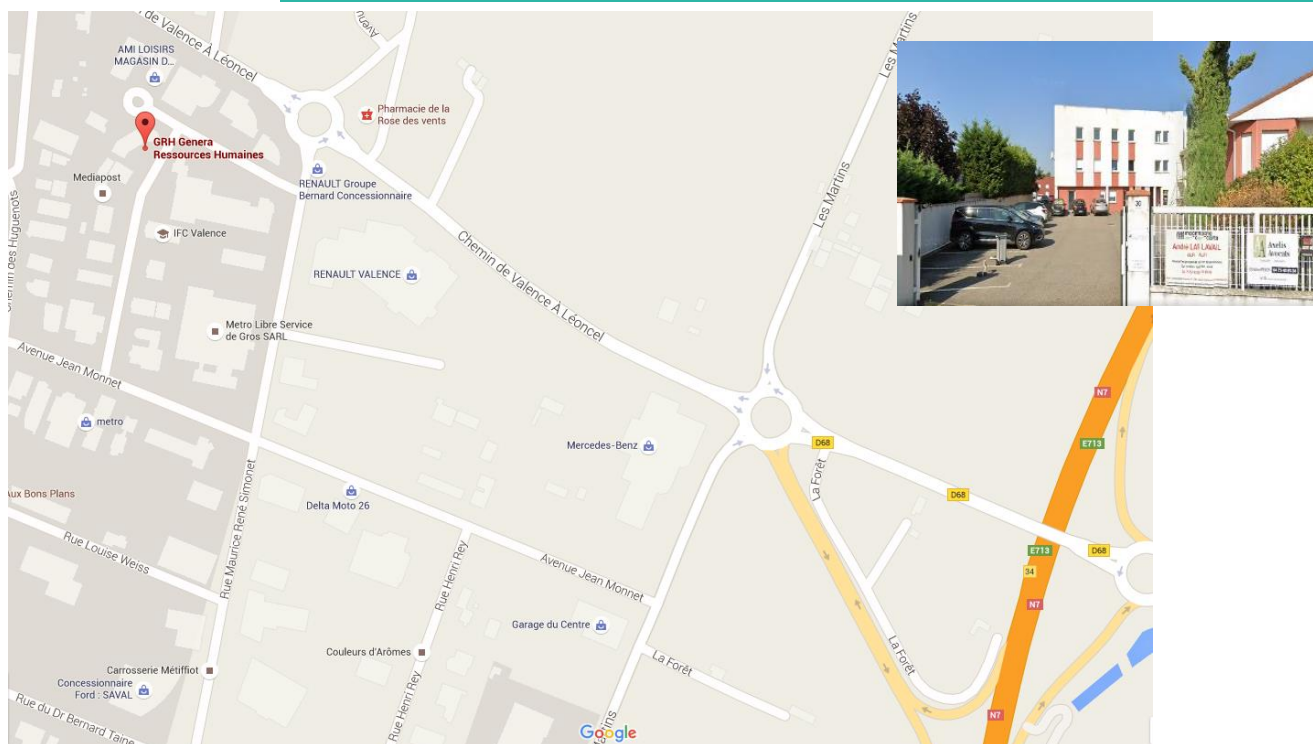
Notre accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30.
L'accueil physique se fait uniquement sur rendez-vous.

■ Situation géographique

GENERA Ressources Humaines est situé sur la commune de Valence, dans le Parc d'activités de Briffaut.

Situé à l'entrée de la ville, connecté à la voie rapide (sortie 34) donnant accès aux échangeurs autoroutiers et desservi par les transports en commun (2 lignes de bus à moins de 100 mètres), le Parc d'activités de Briffaut jouxte le pôle universitaire de Valence et présente de nombreux services (commerces, restaurants, crèche inter-entreprises, salle de sport, cabinet médicaux). Très dynamique, cette zone abrite environ 300 entreprises qui favorisent les échanges entre elles.

Plan d'accès à partir de la rocade (sortie n°34) :



■ Deux gares d'arrivée

- Gare de Valence TGV 26300 Alixan (*navettes qui desservent le Centre-ville de Valence*)
- Gare de Valence au Centre-ville

■ Transports en commun



Depuis le Pôle Bus CITEA : 11 bis Boulevard d'Alsace 26000 Valence (à proximité de la Gare centre) /
Tél. 04 75 60 06 26

Arrêts :

- VALENCE LA BAYOT (ligne 8 - Cité 5 - 21E Express 21 - DIM 1)
- MONNET (ligne 8)
- GAUMONT (Cité 5)

■ Radio taxis Valence

Tél. 04 75 42 26 00 - 24h/24 et 7j/7

■ Stationnement

Nous disposons d'un parking avec places privatives et visiteurs (*facilité de stationnement gratuit à proximité*). Une place réservée personne à mobilité réduite.

■ Restauration à proximité

| | |
|---|--|
| <p>Class'crouste– Sandwicherie</p> <p>32 rue Paul Henri Spaak 26000 VALENCE 04 75 61 68 86</p> | <p>Le Pélican – Restaurant</p> <p>15 rue Henri Rey 26000 VALENCE 04 81 66 09 44</p> |
| <p>Chez Raffi et Céline</p> <p>Rue Louise Weiss 26000 Valence 04 75 83 06 81</p> | <p>Guillaume le Boulanger</p> <p>457 Avenue de Chabeuil Espace La Rose des vents 26000 VALENCE 04 75 43 73 37</p> |

■ Autres informations utiles

- Carrefour Market > 91 Chemin Gaston Reynaud - 26000 Valence
- Intermarché Super > 362 Rue Faventines - 26000 Valence
- Crédit Agricole Valence > 290 rue Faventines - 26000 Valence
- Caisse d'épargne Valence EST > 91 Chemin Gaston Reynaud - 26000 Valence
- Centre Médical La rose des Vents (Pharmacie, Laboratoire et Cabinets Médicaux) > 457 avenue de Chabeuil - 26000 Valence

PRESENTATION DE GENERA RH

■ Historique

GENERA RESSOURCES HUMAINES intervient depuis 1996 auprès des entreprises de la Région AURA et plus particulièrement en Drôme/Ardèche dans la mise en œuvre d'outils permettant le développement des compétences des salariés.

Nos consultants ont des formations et des expériences complémentaires (DRH, psychologue du travail, coach confirmé, formateur) qui nous permettent d'intervenir sur plusieurs champs.

■ Activités

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DIAGNOSTIC

- > Diagnostic et conseil « Expertise RH » dispositif Région Auvergne-Rhône-Alpes
- > Diagnostic RPS - Certification CARSAT

RECRUTEMENT

- > Accompagnement dans tout ou une partie de vos recrutements
- > Aide à la décision par une évaluation des candidats (psychologues du travail), et préparation à l'intégration
- > Accompagnement définition de fonction et du profil adéquat

OUTPLACEMENT

- > Accompagnement individualisé ou collectif de salariés en situation de licenciement
- > Mise en place d'Espace-Conseil : accompagnement de l'entreprise et des salariés en amont des procédures

BILANS DE COMPETENCES ET DE POTENTIELS

Centre de Bilan Agréé (AFDAS, ANFH, FAFTT, OPCALIM, UNAGECIF, UNIFAF, UNIFORMATION...)

- > Bilans de Compétences (CPF, plan de développement des compétences)
- > Accompagnement des salariés dans le cadre de la mobilité interne ou d'un besoin de positionnement
- > BCAE
- > Plan d'accompagnement pour les personnes en situation de restrictions, de maintien dans l'emploi ou d'inaptitude

FORMATIONS RH SUR MESURE

Thématiques :

- > Management d'équipe
- > Entretien professionnel ou d'évaluation
- > Techniques de recrutement
- > Tutorat
- > Risques Psychosociaux

■ Qualité

GENERA Ressources Humaines est certifié QUALIOPI depuis avril 2021 GENERA RH.

A ce titre GENERA Ressources Humaines s'engage à optimiser et garantir sa qualité de service afin de renforcer la confiance de l'acheteur et augmenter la satisfaction des stagiaires.



Notre équipe

Marie Dominique CATHERIN – Gérante / Consultante / Formatrice

Anne TESSON – Gérante - Consultante / Formatrice

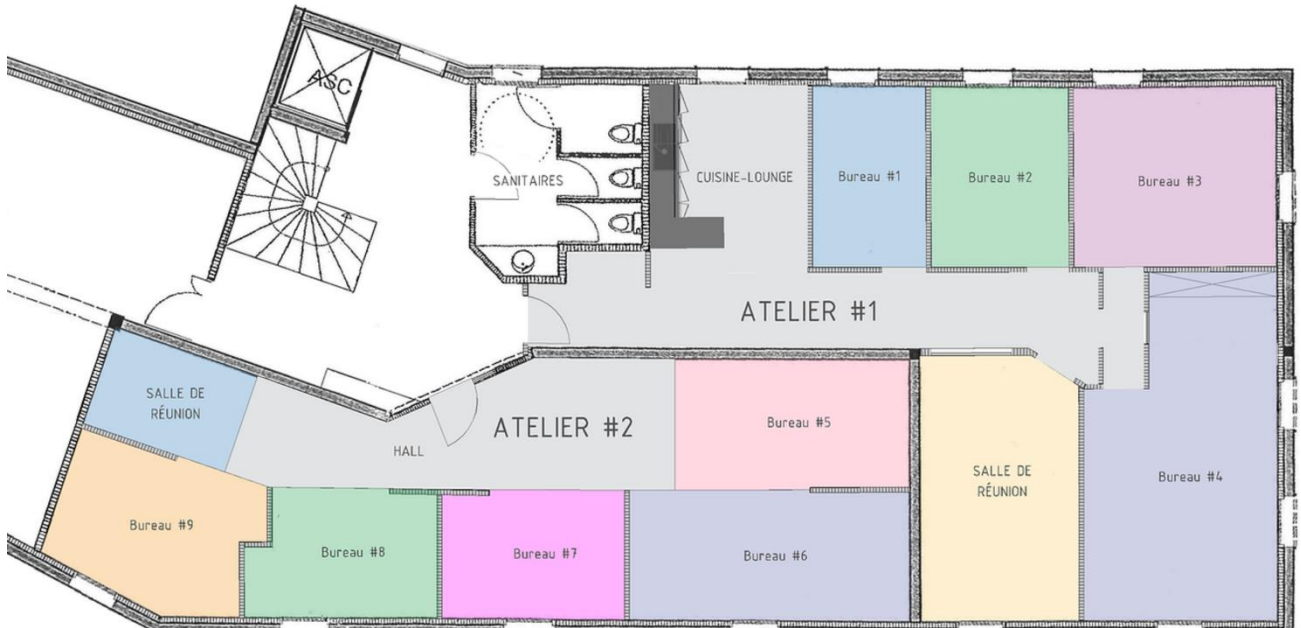
Marion WETZEL – Adjointe de direction



Nos locaux

Nous avons à notre disposition un bureau de 10m² (bureau #7) bénéficiant d'une climatisation réversible individuelle et une salle de réunion équipée d'un écran TV et pouvant accueillir 4 personnes.

Nos bureaux sont au 2^{ème} étage. L'accès peut se faire par les escaliers ou en utilisant l'ascenseur. Pour ouvrir la porte au rez-de-chaussée, il est nécessaire de sonner à l'interphone bouton « Atelier 2 ».



■ Respect du règlement intérieur

Le règlement intérieur vous a été remis à l'inscription ou au démarrage de la session du bilan de compétences. Il est applicable durant toute la période du bilan de compétences. En ce qui concerne le protocole sanitaire, celui qui est à respecter et à appliquer correspond aux directives gouvernementales (distanciation, désinfection, port du masque). Ces mesures peuvent être amenées à évoluer dans le temps en fonction du contexte épidémique.

■ Politique de gestion des réclamations clients et bénéficiaires de GENERA RH

GENERA RH est engagé dans une démarche qualité afin de satisfaire au mieux leurs bénéficiaires et leurs clients.

Ainsi, GENERA RH dispose d'une politique de gestion des réclamations des clients ou des bénéficiaires afin de traiter efficacement toutes les demandes qui lui seront faites.

Une réclamation se définit comme l'expression écrite, actant d'un mécontentement d'un client et qui porte sur la fourniture d'une prestation, de condition d'accueil, de réalisation et de suivi.

Ainsi, sur le site internet de GENERA RH vous pouvez exprimer votre réclamation dans la rubrique « contact »

Ainsi, vous pouvez exprimer votre réclamation en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@genera-rh.com

Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai maximal d'un mois à compter de la date de réception de la demande. Si, en cas de survenances de circonstances particulières, nous n'étions pas en mesure de respecter ce délai, nous vous informerons de la raison de ce retard.

Politique de prévention des abandons

Le respect, la bienveillance et l'engagement sont des valeurs essentielles pour travailler ensemble et vous accompagner dans l'élaboration de votre projet professionnel.

L'assiduité est l'une des principales conditions fondamentales pour garantir la réussite de l'accompagnement et l'émergence du projet.

Nous varions les méthodes pédagogiques selon les profils des bénéficiaires, selon leurs attentes pour garantir un engagement et un investissement maximum.

Nous mettons en œuvre une démarche d'amélioration continue et d'innovation pour rendre accessible en tout lieu et tout temps les outils de construction de projet.

Horaires

Le respect des horaires fixés et communiqués au préalable est essentiel car cela peut impacter les rendez-vous suivants. Le non-respect répété des horaires peut entraîner une interruption de la part du centre de formation après analyse de la situation du bénéficiaire et plusieurs propositions de réaménagement de planning. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures planifiées.

Absences, retards ou départs anticipés

Toute absence, retard ou départ avant l'horaire prévu est à signaler au consultant et au service administratif à l'adresse mail contact@genera-rh.com et ne pourra être récupéré.

Annulation d'une séance

L'annulation d'une séance doit être communiquée à GENERA RH au minimum 48 heures avant la date prévue. Pour les séances programmées en début de semaine (lundi, mardi), le bénéficiaire informe GENERA RH le jeudi précédent avant midi par mail contact@genera-rh.com.

Suivi de l'assiduité

Le bénéficiaire est tenu de parapher la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Le service administratif de GENERA RH contrôle les présences et l'assiduité tous les mois. Si de nombreuses absences injustifiées sont constatées, cela peut entraîner l'interruption de l'accompagnement.

Une attestation d'assiduité est signée en fin de parcours, garantissant l'engagement dans le parcours.

Qu'est-ce qu'une absence prévue et justifiée

Absences prévues : il s'agit d'une absence signalée au minimum 48h avant la date convenue

Absences imprévues mais justifiées : maladie, décès, enfant malade ou retenu à la maison

Dans ce cas de figure, une nouvelle date sera proposée.

Absence imprévue et non justifiée : dans ce cas, le centre de formation prend contact par téléphone et/ou mail pour plus d'informations pour connaître le motif de l'absence. Si la réponse est franche et recevable, celle-ci sera reprogrammée. Si aucune réponse n'est fournie, si aucune justification n'est fournie au bout de 3 jours, les heures seront décomptées et facturées.

Si la situation se reproduit trois fois, l'abandon sera avéré et l'accompagnement interrompu.

Les abandons

En cas d'abandon avéré, nous allons chercher à déterminer cette cause afin de faire en sorte que cela ne se reproduise plus.

Il y a 2 cas de figure :

- L'abandon résulte d'une cause personnelle et propre au stagiaire : il n'y aura donc pas de remise en question de la part du consultant

- L'abandon est directement lié à la formation elle-même : nous allons chercher à comprendre ce qui n'allait pas et essayer de remédier à ce problème

Enfin, si aucune réponse ne peut être apportée quant aux causes de l'abandon, notamment à cause d'une absence de réponse totale aux relances, alors nous considérerons que cela n'était pas de notre ressort.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout besoin d'aménagement spécifique, notre équipe est à votre écoute pour anticiper et adapter les modalités d'apprentissage ou de bilan en fonction de votre situation et de votre projet. Nos locaux sont accessibles PMR. En fonction de la situation du bénéficiaire, un autre lieu pourra être envisagé pour la mise en œuvre de la prestation.